

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'aménagement
du territoire et de la décentralisation

Direction Générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités

Arrêté du 02 juin 2025
portant agrément d'un psychologue au titre du décret n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à
la certification des conducteurs de trains

NOR : ATDT2513751A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté du ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports en date du 02 juin 2025, la personne dont le nom suit est agréée pour une durée de cinq ans pour procéder à la certification des conducteurs de trains :

Psychologue : Eric SIMAR.